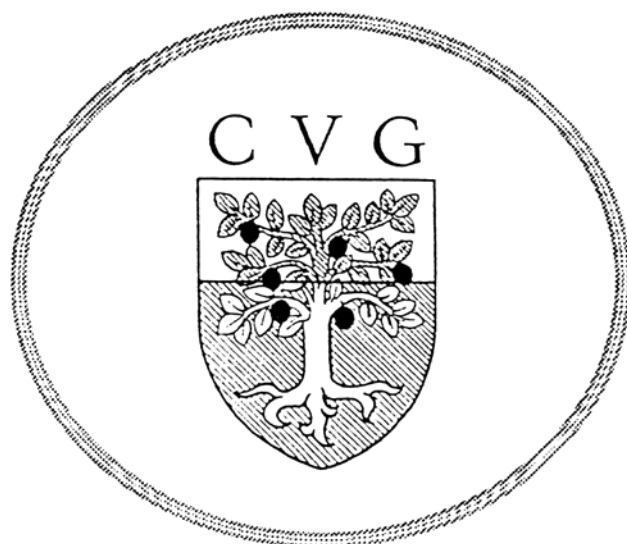


NOUVELLES DU CERCLE



Archives cantonales vaudoises
Rue de la Mouline 32
1022 CHAVANNES-près-RENENS

1994
N°12

Table des matières



Comité	2	
Informations officielles	2	
Nécrologie	3	
Cours de généalogie	4	
Dépouillement	4	
L'immigration suisse en Franche-Comté	5	
La Bibliothèque généalogique	6	NdC1



COMPOSITION DU COMITE



Président:	Frédéric Rohner, Le Clos de Lucens, 1441 Montagny/Yverdon
Caissier:	Michel Depoisier, rue du Bugnon, 1020 Renens
Rédacteur du bulletin:	Robert Pictet, av. du Château 48, 1008 Prilly Pierre-Yves Favez, ch. de Contigny 15, 1007 Lausanne
Membres:	François Laffely, rte de Cugy 9, 1052 Le Mont/Lausanne Pierre-Yves Pièce, rue du Signal 6, 1880 Bex
Courrier des lecteurs:	Roger Vittoz, 1063 Chapelle/Moudon



INFORMATIONS OFFICIELLES

Les Stamm se dérouleront aux dates suivantes à 20h00 au Buffet de la gare de Lausanne:

- Le jeudi 17 mars 1994: «Généalogie et informatique» par M. P.-Y. Pièce
- Le jeudi 21 avril 1994: «Dépouillement des registres» par Ms. M. Depoisier et P.-Y. Pièce.
- Le jeudi 26 mai 1994: «Les terriers» par M. R. Pictet.

SORTIE de printemps

La sortie de printemps se déroulera le samedi 7 mai 1994. Le matin, nous visiterons les salines de Bex où nous pourrons prendre un repas en commun si le nombre de participants est suffisant. L'après-midi se poursuivra par des commentaires historiques sur Bex. Réservez cette date. Des informations complémentaires et un bulletin d'inscription suivront ultérieurement.

AVIS DE RECHERCHE

Les personnes désirant publier un article dans le bulletin de Cercle vaudois de généalogie sont priées d'envoyer leur manuscrit à Monsieur R. Pictet, rédacteur.



C'est avec émotion que votre comité doit vous faire part des décès de deux membres fondateurs marquants:

MONSIEUR CHARLES LAVANCHY

est décédé ce 2 février, dans sa huitantième année.

Rappelons encore que Monsieur Lavanchy avait eu la gentillesse d'offrir à notre Cercle, l'automne passé, le fruit de son travail généalogique.

Un tel don fut alors salué et sa portée généreuse se mesure aujourd'hui avec plus d'acuité.

MONSIEUR PAUL BURNET

s'était lui aussi retiré en maison de retraite depuis quelques années, et s'en est allé le 7 février dernier à l'aube de ses nonante ans.

Ancien "régent" (instituteur), Monsieur Burnet fut le fondateur de la Société d'histoire de La Côte et fut connu de bien des Vaudois, tels les patoisants. En effet, toujours fidèle à nos assemblées, l'aimable Monsieur Burnet prenait régulièrement la parole pour narrer, de façon prolixe, tel petit détail ou anecdote. Ainsi, son attachante personnalité manquera certainement à nombre d'associations, dont la nôtre.

Aux familles endeuillées, nous formulons encore ici nos très sincères condoléances.

Le Président Frédéric R. Rohner

COURS DE GENEALOGIE- UNI POP: ATTENTION !

Dans le No. 10 des Nouvelles du Cercle, vous aviez pris connaissance du cours de généalogie donné dans le cadre de l' Université populaire de Lausanne par notre ancien président, M. Pierre-Yves Favez.

Il n'est bien évidemment plus possible de s'inscrire à ce cours dont l'objet à susciter un très grand intérêt au vu des inscriptions. En effet, les personnes inscrites ont été départagées en deux groupes afin que la matière de ce cours soit donnée dans les meilleures conditions.

La composition des participants à ce cours est fort intéressante puisqu'elle laisse apparaître l'intérêt de quelques-uns de nos membres voulant parfaire leurs connaissances, mais encore de nouvelles personnes, jeunes et moins jeunes, qui nous ne doutons pas, seront prises par notre passion commune, la généalogie.

FRR

DEPOUILLEMENT DES REGISTRES PAROISSIAUX

Le samedi 15 janvier 1994, onze membres et cinq membres du comité se sont réunis pour préparer le dépouillement des registres paroissiaux.

Avant de donner les informations complètes sur la procédure à suivre, le comité, et plus particulièrement Monsieur M. Depoisier chargé de l'organisation centrale de ce travail, doit savoir combien de personnes pourraient participer à ce travail important. C'est pourquoi nous joignons à cet envoi un bulletin d'inscription que les personnes intéressées voudront bien retourner à l'adresse mentionnée.

Si le travail à faire est important, il n'est pas surhumain. Chacun recevra un certain nombre de pages à consulter, dans la mesure de ses moyens. Il est à noter que toutes les personnes travailleront sur le même registre.

Pour que ce travail soit efficace, il ne doit en aucun cas considérer comme une corvée; c'est une opportunité de travailler aux Archives et d'en faire profiter les autres.

ENQUETE SUR L'IMMIGRATION SUISSE EN FRANCHE-COMTE

Le bulletin vient de terminer la publication de la très belle étude de Jean MICHAUD sur l'immigration savoyarde à Poligny au XVIIe siècle. Cela nous fait regretter l'absence d'études approfondies sur l'établissement de familles suisses en Franche-Comté à différentes époques.

Une telle entreprise, étendue à toute notre province, et sur plusieurs siècles, présente de telles difficultés qu'elle ne semble pas réalisable sans matériel important et sans personnes dévouées, si on la souhaite exhaustive.

Cependant, l'histoire des familles concernées intéresse beaucoup de nos adhérents et sans doute beaucoup de généalogistes suisses.

La recherche des causes de départs des immigrants, des conditions de leur installation, celle des lieux de départ et d'arrivée, celle de la variation du flux des immigrants sont également d'une importance certaine.

Une voie semble praticable : l'ouverture d'une «enquête» suivie, faisant l'objet d'une rubrique dans notre revue, et alimentée par les apports des membres de notre cercle.

Cela répondrait directement aux vœux de ceux qui s'intéressent à telle famille ou à telle paroisse, (tout en laissant espérer des résultats et statistiques valables lorsqu'un volume d'informations suffisant aura été accumulé.

Sur ces bases solides, des échanges d'informations pourraient être organisés entre le C.E.G.F.C. et les Cercles Suisses.

La direction du Cercle retient cette approche ; une rubrique «immigration suisse» est ouverte dans le bulletin et appel est fait à l'entraide des adhérents.

Voici les modalités pratiques de notre entreprise:

- L'un des membres du C.E.G.F.C. centralisera les données qu'il recevra directement, rédigera les fiches, les transmettra au Cercle, et sera responsable du suivi de l'opération.
- Les adhérents rencontrant, au cours de leurs recherches personnelles, des documents signalant des immigrants suisses, en transmettront les données à ce membre du C.E.G.F.C.
- Le fichier retiendra seulement les immigrants arrivant de Suisse, avant 1789, dans l'un de nos départements actuels.
- Le fichier sera publié dans le bulletin à des intervalles qui seront fonction de son développement
- D'autres informations concernant l'immigration suisse seront communiquées dans les prochaines parutions du bulletin.
- Des demandes de précisions sur l'opération peuvent être adressées au responsable, qui répondra par la voie du bulletin.
- Le membre du C.E.G.F.C., responsable de cette entreprise, est actuellement

**Monsieur
André HYENNE
171, rue Alexandre Dumas
07500 Granges les Valences**

Bulletin du C.E.F.F.C., N° 46, 2e trimestre 1991
Document transmis par Monsieur R.-L. Cavin

Ndc5

BIBLIOTHEQUE GENEALOGIQUE

subventionnée par la Ville de Paris

3, rue de Turbigo, 75001 PARIS

Tél. 42 33 58 21

PC/AJ

Septembre 1993

HISTORIQUE

Créée le 31 juillet 1986 sous le régime de la loi de 1901, l'Association "BIBLIOTHEQUE GENEALOGIQUE" a pour but la réunion, le classement et la mise à disposition des chercheurs, d'une documentation spécialisée regroupant différentes collections.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Mardi	de 12 h à 18 h
Mercredi	de 14 h à 20 h
Vendredi	de 10 h à 18 h
Samedi	de 10 h 30 à 13 h 30 : sur R.D.V.

COLLECTIONS

Le fonds d'archives et de documents constitué par la Bibliothèque se compose :

- d'ouvrages imprimés
- d'études ou de dossiers sur les familles
- de la collection complète des périodiques français spécialisés (une centaine de titres)
- de 250.000 faire part classés alphabétiquement
- de microfilms/microfiches de registres anciens
- de plusieurs milliers de dépouillements systématiques des registres paroissiaux et d'état civil

Ces documents représentent actuellement plus de 250 mètres linéaires de rayonnages, et concernent plus de 200.000 familles

NDC6

METHODES D'UTILISATION

Le Répertoire des généalogies françaises imprimées du Colonel ARNAUD, qui fait autorité en la matière, donne la référence de toutes les études qui ont été faites sur les familles et dont certaines font partie du fonds de la Bibliothèque.

Des fichiers spécialement conçus pour les besoins des généalogistes indiquent aux lecteurs les études déjà réalisées sur les familles qui font l'objet de leurs recherches. Ils sont mis à jour régulièrement.

Il y a trois fichiers :

- fichier des patronymes : chaque étude ou dossier généalogique fait l'objet d'une fiche, avec l'indication de la cote du document
- fichier des auteurs : concernant les ouvrages de nos collections
- fichier des matières : divers, relevés d'état civil et paroissiaux, études par région et commune

Lors de la première visite, LA SEULE CONSULTATION DES FICHIERS EST GRATUITE mais si les lecteurs demandent des documents en consultation il est demandé de prendre une carte d'adhérent, valable 12 mois au prix de 220 Frs.

Ainsi, la BIBLIOTHEQUE GENEALOGIQUE, dans sa spécialité constitue un centre d'archives et de documentation et contribue à la sauvegarde du patrimoine national.

C'est dans cet esprit que de nombreux généalogistes déposent un exemplaire ou une copie de leurs travaux pour en assurer la conservation et en permettre la communication.

En outre, la BIBLIOTHEQUE GENEALOGIQUE accueille les réunions des antennes parisiennes de cercles généalogiques de 29 départements.

SERVICE A DISTANCE

Les réponses aux demandes de renseignements et de photocopies émanant de la province et de l'étranger constituent une activité importante des animateurs.

Une personne de notre association travaille chaque jour dans les différents dépôts parisiens pour les généalogistes de province qui souhaitent un acte précis et qui ne peuvent se rendre sur place. Les demandes de renseignements étant de plus en plus nombreuses, nous sommes obligés de demander de limiter les demandes à 3 par lettre, et une participation aux frais de 20 Frs par demande + photocopies (règlement en timbres poste). Si les demandes sont fréquemment renouvelées, il sera demandé, en plus, de prendre une carte d'adhérent au prix de 220 Frs, valable 12 mois.